

## Conseil communal de Dippach

### Séances du lundi, 3 juin 2024

Les conseillers communaux de la commune de Dippach sont priés de bien vouloir assister aux prochaines séances du conseil communal, **qui auront lieu en la salle polyvalente de la Maison de la Culture « Pontebier » à Schouweiler**, le lundi, 3 juin 2024 à 14.00 heures.

**ORDRE DU JOUR : Ajout en vertu de l'article 13, alinéa 3 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, à l'initiative des conseillers communaux, membres de la Biergerinitiativ Gemeng Dippech a.s.b.l. MM. Sven SCHAUL et Romain SCHEUREN :**

- Demande d'installation d'un éclairage public le long du chemin pour piétons sis entre la Route de Longwy (RN5) et la Rue des Ecoles à Schouweiler.
  - o Il est proposé au conseil communal d'examiner la possibilité d'installer des réverbères à l'endroit indiqué ci-avant.
  
- Commissions consultatives : Modification de la représentation politique de la Biergerinitiativ Gemeng Dippech a.s.b.l. au niveau de certaines commissions consultatives (Commission des sports, Commission culturelle avec compétences accessoires au niveau de la surveillance de l'enseignement musical et du jumelage).
  - o Il est proposé de nommer Mme Mandy KEIL à la Commission des sports et Mme Gaby BECKER à la Commission culturelle.

**A l'initiative de M. Ken DE SOUSA, conseiller communal, membre du parti LSAP, toujours en vertu de l'article 13, alinéa 3 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, un document supplémentaire a été ajouté au dossier de la séance au niveau du point « B.3.1. - Fixation des taux de l'impôt foncier pour l'exercice 2025 – Décision », s'agissant d'un tableau synoptique, présentant les tous des impôts fonciers applicables dans toutes les communes du pays.**

Schouweiler, le 28 mai 2023

Pour le collège échevinal,

La présidente,

Manon BEI-ROLLER



le secrétaire,

Claude ELSEN